

ray work

Déclaration environnementale du produit



Approche environnementale de Brunner

Culture d'entreprise

La protection environnementale chez Brunner

Chez Brunner, le thème de la PROTECTION ENVIRONNEMENTALE représente une part importante de notre culture d'entreprise. Avec la certification selon la norme DIN EN ISO 14001, nous garantissons le respect des exigences économiques et la protection de notre environnement. Afin de progresser et d'améliorer continuellement nos processus tout au long de la chaîne de création de valeur, nous nous appuyons sur le système de gestion de la qualité DIN EN ISO 9001 dans le cadre de la gestion opérationnelle. Grâce à l'utilisation économique de ressources précieuses et à une gestion efficace de nos processus de production, chez Brunner, nous souhaitons poursuivre nos efforts en tant que pionniers et servir d'exemple pour d'autres dans le domaine de la protection de l'environnement.

Gestion environnementale

Outre l'exploitation d'une installation photovoltaïque de 270 kWc, nous analysons régulièrement notre consommation d'eau et d'énergie, afin d'en déduire des mesures d'optimisation.

Gestion des déchets

Dans notre usine, nous veillons constamment à réduire les déchets de production. En échange avec nombre de nos fournisseurs, nous profitons de l'avantage qu'offrent les emballages réutilisables : les matériaux d'emballage tels que les cartons sont réutilisés. Des systèmes informatisés permettent d'optimiser la coupe, ce qui contribue à réduire les déchets de tissu et de cuir. Les autres déchets de production sont triés correctement, collectés et éliminés auprès d'une entreprise de recyclage certifiée.

Transport et logistique

Tous les produits Brunner sont transportés au sein de la République fédérale d'Allemagne par nos propres camions, qui sont à la pointe de la technique en termes de consommation et de normes d'émission. La planification d'itinéraire optimisée et le chargement des camions garantissent une grande efficacité du transport des marchandises jusqu'au client. Les transports à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe sont assurés par des entreprises logistiques qualifiées ou bien les marchandises sont enlevées directement chez le client.

Approvisionnement en matériaux

Nos fournisseurs sont nos partenaires. Favoriser les fournisseurs locaux permet d'éviter de longs trajets de transport. De plus, nous privilégions les fournisseurs certifiés. Lors de l'approvisionnement en composants, nous veillons à ce que ceux-ci respectent les valeurs limites de la réglementation en vigueur et ne contiennent aucune substance dangereuse pour la santé. Brunner GmbH n'assume aucune garantie pour les matériaux fournis par le client.

Utilisation, tri et mise au rebut

Nos meubles sont conçus pour une utilisation sur le long terme. Une grande disponibilité des pièces de rechange et notre service de réparation permettent un remplacement rapide et une mise à niveau des composants les plus divers. En cas de mise au rebut, toutes les pièces peuvent être triées par type.

Approche environnementale de Brunner

Cycle de vie du produit

Développement du produit

Chez nous, la protection de l'environnement commence dès le développement. Chaque produit est conçu dans l'optique de ménager les ressources. Cela implique notamment la création d'un design intemporel qui est utilisé pendant de nombreuses années et la conception de pièces moulées individuelles, qui peuvent être, dans la mesure du possible, remplacées, désassemblées en composants et éliminées séparément. Les principaux composants plastiques de nos produits sont systématiquement marqués selon la norme DIN ISO 11469.

Sécurité

Toutes les chaises sont soumises à des tests de sécurité. Les machines d'essai internes utilisées à cet effet sont soumises à un contrôle périodique par des organismes de contrôle externes. Une grande partie de notre portefeuille est également soumise à un test de sécurité officiel (GS).

Nos produits sont testés selon les normes actuellement en vigueur dans les espaces collectifs : Les chaises selon la norme DIN 16139, le cas échéant également selon la norme DIN 68878 et les tables selon la norme DIN 15372. Les sièges de bureau tournants sont soumis aux exigences de la norme DIN 1335.

Nos séparateurs d'espace sont développés et testés selon la norme DIN 1023.

Pour de plus amples informations et pour télécharger les certificats GS, veuillez consulter l'adresse <https://www.brunner-group.com/durabilite>.

Protection incendie

Les meubles pour espaces collectifs doivent satisfaire à certaines exigences en matière de protection incendie lors d'une utilisation dans les établissements publics. L'accent est mis sur la prévention et la limitation d'incendie par des matériaux auto-extinguibles ou difficilement inflammables. En Allemagne, la classification du comportement au feu des matériaux est définie par la norme DIN 4102. En Europe, l'évaluation de l'inflammabilité des meubles est réglementée par la norme EN 1021, parties 1 et 2. Les exigences de l'espace peuvent varier en fonction du domaine d'utilisation du bâtiment. Les différences spécifiques à chaque pays doivent également être prises en compte.

Vous trouverez de plus amples informations sous <https://www.brunner-group.com/protection-contre-les-incendies>.

Afin de répondre à certaines exigences en matière de protection incendie, l'utilisation d'agents ignifuges est indispensable. Cela concerne principalement les mousses de garnissage.

Emballage

Nous voulons protéger nos meubles de la meilleure façon possible lors de la livraison au client, et nous nous efforçons en même temps de réduire au minimum les emballages pour le transport. Nous misons sur le carton, les couvertures en feutre ainsi que sur les films et protections des bords en polyéthylène (PE) en tant que matériaux d'emballage. Les cartons employés ont été standardisés avec nos fournisseurs, afin qu'ils puissent être également utilisés pour nos produits finaux. Il n'en résulte ainsi aucun matériau d'emballage supplémentaire. Tous les cartons sont entièrement recyclables. Lors de l'utilisation de couvertures en feutre, celles-ci sont reprises et recyclées à 100%. Le film PE est réduit au strict nécessaire et la protection des bords n'est utilisée que ponctuellement. Les deux matériaux sont entièrement recyclables. Le concept d'emballage fait l'objet d'une optimisation et d'un développement constants – notamment en ce qui concerne sa durabilité.

Instructions de nettoyage et d'entretien

Nous souhaitons vous aider à préserver l'aspect et la fonctionnalité de vos meubles Brunner aussi longtemps que possible. Pour cette raison, nous avons créé des instructions de nettoyage et d'entretien pour les différents matériaux.

Celles-ci sont disponibles à l'adresse <https://www.brunner-group.com/hygiene>. Vous trouverez les « Matériaux et tissus » à l'adresse [brunner-group.com/fr-FR/produits/tissus-et-cuir/](https://www.brunner-group.com/fr-FR/produits/tissus-et-cuir/). Pour toute autre question ou demande d'assistance, votre interlocuteur compétent et notre service après-vente se tiennent à votre disposition à l'adresse service@brunner-group.com.

Approche environnementale de Brunner

Matériaux et certificats

Métaux et surfaces métalliques

Brunner utilise principalement de l'acier et de la fonte d'aluminium. Ces deux métaux contiennent toujours, par définition, un certain taux de recyclage et sont recyclables à 100 %. Nous utilisons uniquement des matériaux et des finitions écologiques qui ne contiennent aucun métal lourd tel que le mercure, le cadmium ou le plomb. Pour le chromage, nous utilisons le chrome III/VI. Ce processus de production est entièrement automatisé. Les résidus sont traités sans polluer les eaux usées et dans le strict respect des dispositions légales de l'espace européen. Le revêtement époxy de nos surfaces métalliques ne contient que des liants organiques, est conforme à la norme REACH et exempt de substance dangereuse (SVHC). Toutes les surfaces métalliques sont à faible émission et sans danger pour la santé.

Bois, matériaux en bois et revêtements décoratifs

Brunner a reçu le label PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) – une certification qui garantit que le bois et les matériaux à base de bois proviennent d'une sylviculture certifiée écologique et socialement durable. Les matériaux en bois que nous utilisons sont conformes à la classe d'émission E05 (valeurs limites pour le formaldéhyde) et ne contiennent pas de biocides tels que le pentachlorophénol (PCP) ou le lindane. Les émissions de composés organiques volatils (COV) restent également inférieures aux valeurs limites fixées. Les surfaces stratifiées utilisées sont conformes à la norme EN 438, certifiées RAL-UZ 76 (ANGE BLEU) et autorisées pour le contact avec des denrées alimentaires.

Les bois tropicaux ne sont employés que dans les plateaux allégés. En raison de leur poids, ceux-ci présentent les caractéristiques les plus adaptées. Ces panneaux sont également conformes aux dispositions en vigueur de l'ordonnance sur l'interdiction des produits chimiques.

Matières synthétiques

Nous utilisons principalement des thermoplastiques tels que le polyamide, le polypropylène et les plastiques ABS. Les matières synthétiques utilisées respectent les valeurs limites pour les composés organiques volatils (COV), les plastifiants/phtalates et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Celles-ci sont conformes à la réglementation REACH en vigueur. Dans la mesure du possible, aucun agent de séparation n'est intégré dans la fabrication de nos composants synthétiques.

Mousses de garnissage

Les mousses de garnissage utilisées sont des mousses moulées en polyuréthane ou des mousses découpées en polyéther. Elles proviennent de fabricants européens renommés. Toutes sont exemptes de formaldéhyde (méthanal) et d'agents gonflants physiques tels que les CFC, HCFC ou le chlorure de méthylène. Aucun métal lourd n'est utilisé. Le respect des valeurs limites pour les substances organiques volatiles (COV) et de la réglementation REACH est garanti en tout temps grâce à des contrôles réguliers.

Textiles

Pratiquement tous les tissus de revêtement de la collection Brunner sont certifiés par l'écolabel européen ou le STANDARD 100 OEKO-TEX®, ce qui signifie qu'un contrôle des colorants azoïques, du formaldéhyde, du nickel et de la conformité avec le règlement REACH et la liste candidate des SVHC a eu lieu. Nos collections de cuir torro et sevilla 2 portent également le label ANGE BLEU et ont donc déjà été testées en termes de substances nocives.

Approche environnementale de Brunner

Peintures, vernis et adhésifs

Pour le vernissage de nos surfaces en hêtre, nous utilisons un système de vernis à l'eau de haute qualité à durcissement UV. Le vernissage est entièrement automatisé, les résidus de vernis sont collectés, recyclés et réutilisés. Le vernis utilisé ainsi que la teinture pour nos surfaces en hêtre sont à base d'eau et donc à faible émission (COV). Un vernis à base d'eau correspondant est également possible pour nos surfaces en chêne. Pour la fixation des mousses de garnissage, nous n'utilisons que des adhésifs à dispersion à base aqueuse sans solvants organiques.

Le collage de revêtements avec des mousses de garnissage est, si possible, évité de manière conceptuelle, ou bien nous utilisons un adhésif à base de solvant. Nous travaillons constamment à la réduction de ces substances.

Tous les matériaux utilisés sont conformes à la norme REACH, entièrement polymérisés et sans danger pour la santé.

Recyclabilité

Par recyclabilité, nous entendons la réutilisation matérielle de la matière première après fusion. Celle-ci varie en fonction de la matérialité. Nos calculs de recyclabilité sont donc basés sur des informations fournies par les fournisseurs, des organisations ou des moyennes de l'industrie. Le potentiel de recyclage peut varier en fonction des réglementations locales.

Les mousses, par exemple, peuvent être transformées en granulés et réutilisées. Les métaux sont entièrement recyclables. Les matières synthétiques telles que le polypropylène et le polyamide font partie des thermoplastiques et sont également recyclables à 100 %. Le bois peut être éliminé par incinération, contribuant ainsi à la production d'énergie ou même broyé et transformé en d'autres matériaux à base de bois.

Certifications

Certification concernant les substances nocives

Pour un grand nombre de certifications, il existe généralement des chevauchements importants, mais aussi des différences dans les valeurs limites sous-jacentes. Chez Brunner, nous avons opté délibérément pour la certification « TÜV testé en matière de substances nocives et d'émissions » que nous considérons comme la plus pertinente. Tous les matériaux concernés ont été soumis à des essais d'émission et de matériaux selon la base d'essai 2 PfG S 0121/02.19 pour meubles d'assise

garnis ou 2 PfG S 0120/12.19. Les matériaux à tester ont été sélectionnés pour couvrir d'autres modèles de notre portefeuille et pour être représentatifs de tous les modèles.

Les essais d'émission sont basés p. ex. sur les critères de test suivants :

- Spécification GS y compris vérification selon AfPS GS 2014:01 PAK
- Respect de l'ordonnance d'interdiction de substances chimiques et REACH
- Émissions de composés organiques volatils (sur la base de la norme DIN ISO 16000)
- Émission de formaldéhyde matériaux en bois selon la norme DIN EN 717
- Respect des prescriptions AgBB (Commission d'évaluation sanitaire des produits de construction)

Les essais sur les matériaux comprennent, entre autres, le respect de valeurs limites strictes en ce qui concerne :

- Biocides et produits de préservation du bois
- Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)
- Plastifiants/phtalates
- Composés organostanniques
- Certains colorants azoïques dispersés
- Ignifugeants
- Métaux lourds

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour tout complément d'information.

La certification comprend des audits de surveillance annuels. La liste des modèles certifiés est constamment mise à jour. Une version actuelle des certificats peut être téléchargée ici :

Meubles d'assise



Tables



Certificats de bâtiments

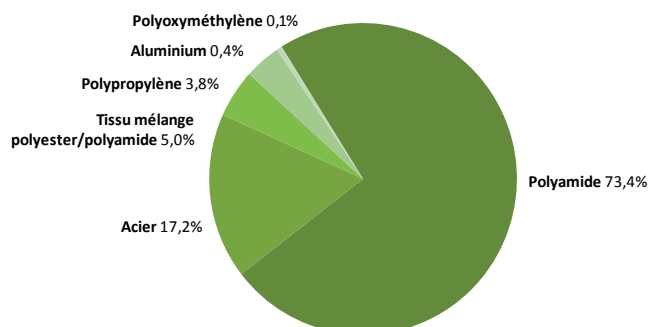
Les produits Brunner peuvent contribuer à une évaluation positive lors de la certification de bâtiments durables, tels que LEED, en raison de diverses caractéristiques. Nous nous ferons un plaisir de vous aider si vous avez besoin de plus amples informations.

ray work 9220 | 9223 | 9225

Aperçu du taux de recyclage du modèle

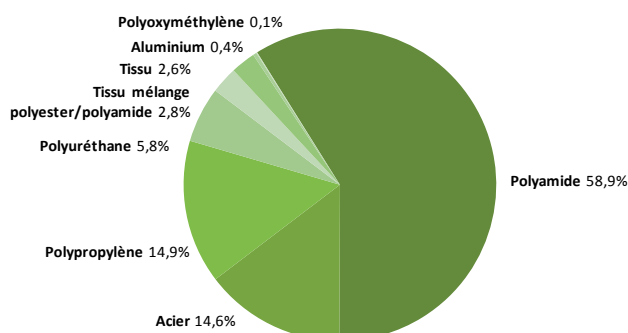
ray work 9220

Poids total : 9,0 kg
Contenu recyclé : 8,2 %
Recyclabilité : min. 99 %*



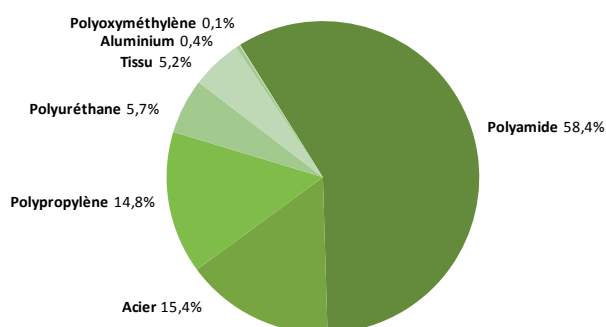
ray work 9223

Poids total : 10,7 kg
Contenu recyclé : 6,9 %
Recyclabilité : min. 99 %*



ray work 9225

Poids total : 10,7 kg
Contenu recyclé : 6,9 %
Recyclabilité : min. 99 %*



* Les adhésifs, vernis, huiles et graisses sont exclus de la recyclabilité. Ceux-ci ne figurent pas dans la liste des matériaux en raison de la faible proportion. Pour l'évaluation de la recyclabilité, une proportion moyenne de 2 % du produit est supposée. Pour le calcul des revêtements tissu, la collection Revive 1 a été utilisée comme base.

ray work 9220 | 9223 | 9225

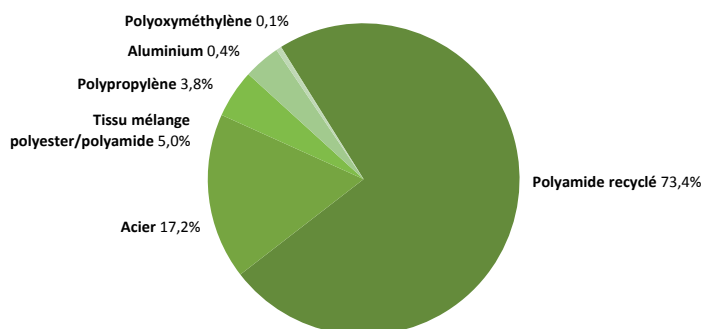
Aperçu du taux de recyclage du modèle

ray work 9220, en polyamide recyclé

Poids total : 9,0 kg

Contenu recyclé : 59,6 %

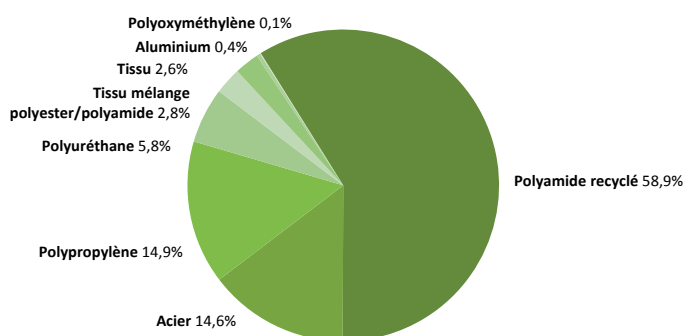
Recyclabilité : min. 99 %*

**ray work 9223, en polyamide recyclé**

Poids total : 10,7 kg

Contenu recyclé : 48,2 %

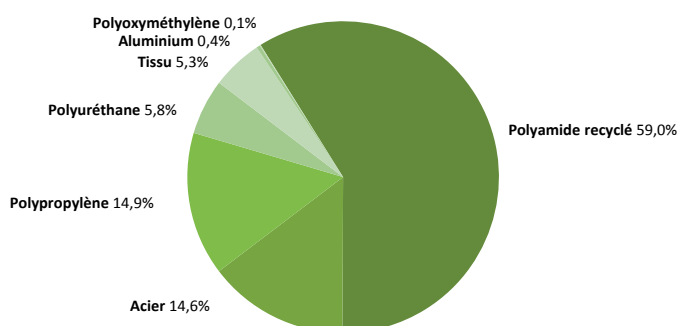
Recyclabilité : min. 99 %*

**ray work 9225, en polyamide recyclé**

Poids total : 10,7 kg

Contenu recyclé : 48,2 %

Recyclabilité : min. 99 %*



* Les adhésifs, vernis, huiles et graisses sont exclus de la recyclabilité. Ceux-ci ne figurent pas dans la liste des matériaux en raison de la faible proportion. Pour l'évaluation de la recyclabilité, une proportion moyenne de 2 % du produit est supposée. Pour le calcul des revêtements tissu, la collection Revive 1 a été utilisée comme base.